



FICHE SIGNALÉTIQUE

Remplace la date du :

Date de révision: 14-août-2019

Version: 1.0

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DE LA PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit de l'étiquette Bio Release
Autres moyens d'identification
Code(s) CUP Non applicable
Code du produit CD02
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Spécialité endroit propre
Utilisations contre-indiquées Suivez les instructions sur l'étiquette. Non recommandé pour toute autre utilisation que l'usage prévu.

Renseignements sur le distributeur

| | |
|--|--|
| Adresse du fournisseur Bridgepoint Systems 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA | Adresse du fabricant AramSCO 4282 South 590 West Salt Lake City, UT 84123 USA |
|--|--|

Numéros de téléphone d'urgence

Téléphone de l'entreprise 1-800-658-5314
Téléphone d'urgence de l'entreprise United States: 1-800-535-5053 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
International: 1-352-323-3500 (INFOTRAC – 24 hours, 7 days a week)
Numéro de téléphone en cas d'urgence Poison Control 1-800-222-1222 (24 hour)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA

Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

| | |
|--|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |
| Sensibilisation cutanée | Catégorie 1 |

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Avertissement

Mentions de danger
CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut provoquer une allergie cutanée

| | |
|--|---|
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Enlever et laver les vêtements contaminés avant reutilisation. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Consulter un médecin. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Utilisez un écran pour le bouche-à-bouche (respiration artificielle). Aucune consultation médicale immédiate n'est requise. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Ingestion | Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. NE PAS faire vomir. Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. |
| Protection pour les secouristes | Utiliser un équipement de protection personnelle. |

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Aucun renseignement disponible.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Notes au médecin Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**Agents extincteurs appropriés**

Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.

**Moyens d'extinction
inappropriés**

AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.

Dangers spécifiques du produit

En cas d'incendie ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau. La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Produits de combustion
dangereux**

Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs Aucun.

**Sensibilité aux décharges
électrostatiques** Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour lutter contre un incendie, si nécessaire.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence****Précautions personnelles**

Utiliser un équipement de protection personnelle. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.

Conseils pour les intervenants d'urgence Équipement de protection individuelle, voir la section 8.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Consulter la section 12 pour des données écologiques supplémentaires. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou un système d'égouts sanitaires. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Utiliser un équipement de protection personnelle. Endiguer. Recouvrir le déversement liquide de sable, de terre ou autre matière absorbante non combustible. Ramasser mécaniquement et mettre dans des contenants appropriés pour élimination. Nettoyer la surface contaminée à fond. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manutention sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter un équipement de protection personnelle. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation aspirante appropriée. Pour éviter l'inflammation des vapeurs organiques par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la masse. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes. Prendre les mesures nécessaires pour éviter une décharge d'électricité statique (qui pourrait causer l'inflammation de vapeurs organiques).

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques/conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Conserver à l'écart de la chaleur.

Matériel d'emballage Garder le produit dans le produit d'emballage est initialement vendu en.

Produits incompatibles Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition Ce produit ne contient aucune matière dangereuse avec des limites d'exposition professionnelles établies par les organismes de réglementation particulières à une région.

| Nom chimique | ACGIH TLV | OSHA PEL | NIOSH IDLH |
|--------------|-----------|----------|------------|
| Aucun | | | |

Contrôles techniques appropriés

Mesures techniques Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Lunettes de sécurité à protection intégrale. Écran facial.

Protection de la peau et du corps Aucun équipement de protection particulier requis.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Mesures d'hygiène Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Propriétés physiques et chimiques

| | | | |
|----------------------|-----------------|-----------------------|--------------------------------|
| État physique | Liquide | Odeur | Floral fruité |
| Aspect | liquide limpide | Seuil olfactif | Aucun renseignement disponible |
| Couleur | Aucun | | |

| Propriété | VALEURS | Remarques • Méthode |
|--|--------------------------------|---------------------|
| pH | 7.5 | 7.0 – 8.0 |
| Point de fusion | Aucun renseignement disponible | |
| Point/intervalle d'ébullition | > 100 °C / 212 °F | |
| Point d'éclair | > 100 °C / 212 °F | 54 °C / 135 °F |
| taux d'évaporation | Idem comme l'eau | = 1 |
| inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible | |
| Limites d'inflammabilité dans l'air | | |
| Limite supérieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Limite inférieure d'inflammabilité | Aucun renseignement disponible | |
| Pression de vapeur | 1.8 | |
| Densité de vapeur | 4.9 | |
| Densité | 1.045 | |
| Solubilité dans l'eau | Miscible dans l'eau | |
| Solubilité dans d'autres solvants | Aucun renseignement disponible | |
| Coefficient de partage : n-octanol/eau | Aucun renseignement disponible | |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible | |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible | |
| Viscosité, cinématique | Aucun renseignement disponible | 200 cps |
| Viscosité, dynamique | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés explosives | Aucun renseignement disponible | |
| Propriétés comburantes | Aucun renseignement disponible | |

Autres informations

| | |
|---|--------------------------------|
| Point de ramollissement | Aucun renseignement disponible |
| Masse moléculaire | Aucun renseignement disponible |
| Teneur (%) en COV (composés organiques volatils) | Aucun renseignement disponible |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Masse volumique apparente | Aucun renseignement disponible |

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

ETAmél (orale) >5000 mg/kg
 ETAmél (cutané) >5000 mg/kg

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

écotoxicité

0 % du mélange est constitué de composants dont le risque qu'ils présentent pour l'environnement aquatique n'est pas connu

| Nom chimique | Toxicité pour les algues | Toxicité pour les poissons | Toxicité pour la daphnie et autres invertébrés aquatiques |
|--------------|--------------------------|----------------------------|---|
| Aucun | | | |

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Autres effets nocifs

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Traitement des déchets

Méthodes d'élimination L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.

Emballages contaminés Ne pas réutiliser des récipients vides.

US EPA Waste Number Aucun

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux

| Nom chimique | Statut de déchets dangereux de la Californie |
|--------------|--|
| | |

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT NON RÉGLEMENTÉ

IMDG NON RÉGLEMENTÉ

IATA NON RÉGLEMENTÉ

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
 LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit ne contient aucun produit chimique soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Partie 372

SARA 311/312 Catégories de dangers

| | |
|---|-----|
| Danger aigu pour la santé | Oui |
| Danger chronique pour la santé | Non |
| Risque d'incendie | Non |
| Danger de libération soudaine de pression | Non |
| Danger de réaction | Non |

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

| Nom chimique | New Jersey | Massachusetts | Pennsylvania |
|--------------|------------|---------------|--------------|
| Aucun | | | |

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine

Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES INFORMATIONS

| | | | | |
|--------------------|------------------------|------------------|-------------------|--|
| <u>NFPA</u> | risque pour la santé 2 | inflammabilité 1 | Instabilité 0 | Propriétés physiques et chimiques - PROTECTION INDIVIDUELLE X |
| <u>HMIS</u> | risque pour la santé 2 | inflammabilité 1 | danger physique 0 | |

Préparée par Aramsco
 Environmental Health & Safety
 Date de révision 14-août-2019
 Note de révision

Avis de non-responsabilité

Le (M) SDS est destiné à fournir un bref résumé de nos connaissances et des directives concernant l'utilisation de ce matériau . Les informations contenues ont été compilés à partir de sources considérées par Aramsco pour être fiables et sont exacts au meilleur de la connaissance de la Société . Il ne est pas censé être un document exhaustif sur les réglementations à travers le monde de la communication des dangers.

Cette information est offerte de bonne foi . Chaque utilisateur de cette matière doivent évaluer les conditions d'utilisation et adopter les mécanismes de protection appropriés pour éviter l'exposition des employés , des dégâts matériels ou rejet dans l'environnement . Aramsco ne assume aucune responsabilité pour les blessures infligées au destinataire de tierces personnes , ou pour tout dommage à la propriété résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Fin de la fiche signalétique